



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE PREFET**

Dijon, le 24/03/2026

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté  
Préfet de la Côte-d'Or

à

Destinataires *in fine*

Objet : Invitation au séminaire "Détecter et agir ensemble contre les dérives sectaires"

En 2024, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a recensé plus de 4571 signalements et demandes d'informations, contre 2160 en 2015.

Parmi ces signalements, un grand nombre concernait des personnes âgées et des mineurs, cibles privilégiées des mouvements sectaires en raison de leur plus grande vulnérabilité.

Telle que définie par la MIVILUDES, une dérive sectaire est un dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes. Elle se caractérise par la mise en œuvre, par un groupe ou un individu isolé, de pressions ou de techniques qui visent à créer, maintenir ou exploiter un état d'emprise chez une personne.

Cette emprise peut conduire à l'aliénation du libre-arbitre et entraîner une triple rupture de la victime avec la société, l'entourage, ainsi qu'avec ses propres valeurs et convictions.

Face à ce fléau, la mobilisation de tous est essentielle.

C'est pourquoi, afin de repérer les dérives sectaires pour mieux identifier et accompagner les personnes victimes et leurs proches, mais aussi afin de connaître les dispositifs de prévention en place, je vous invite à participer au séminaire "Détecter et agir ensemble contre les dérives sectaires", qui se tiendra le :

**26 juin 2026 à 10h00  
Amphithéâtre 1 de l'IRTESS  
2 rue Professeur Marion  
21000 DIJON**

Vous trouverez ci-joint le programme.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence avant le 20 mai à l'adresse mail :  
[pref-prevention-derivessectaires@cote-dor.gouv.fr](mailto:pref-prevention-derivessectaires@cote-dor.gouv.fr)

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à Karine Triques, chargée de mission, à l'adresse mail mentionné supra.

Le Préfet



Paul MOURIER



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Séminaire "Détecter et agir ensemble contre les dérives sectaires"**

*26 juin 2026 à 10h00*

*Amphithéâtre 1 de l'IRTESS, 2 rue Professeur Marion, DIJON*

10h00 - 10h10 :

Introduction de Mme Contrecivile, directrice de cabinet, préfecture de la Côte-d'Or

10h10 - 12h00 :

Présentation de la mission et panorama du phénomène sectaire

12h00 - 13h30 :

Déjeuner libre

13h30 à 17h00 (pause de 15' à 15h) :

Dérives sectaires dans le domaine de la santé

Dérives sectaires et enfance